



HAL
open science

L'engagement citoyen des Marocains de l'étranger: Les migrants et la démocratie dans les pays d'origine

Thomas Lacroix

► **To cite this version:**

Thomas Lacroix. L'engagement citoyen des Marocains de l'étranger: Les migrants et la démocratie dans les pays d'origine. *Hommes & migrations*, 2005, 1256, pp.89-102. 10.3406/homig.2005.4373 . halshs-00820384

HAL Id: halshs-00820384

<https://shs.hal.science/halshs-00820384>

Submitted on 4 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'engagement citoyen des Marocains de l'étranger

Depuis les années soixante, l'évolution des pratiques citoyennes des Marocains de l'étranger a été marquée par l'expérience des engagements associatif et syndical au sein de la société d'accueil, mais également par un changement des échelles d'action dans la société d'origine : du politique vers l'infrapolitique, du national vers le translocal. En effet, si les émigrés interviennent de plus en plus sur la scène locale marocaine, cette implication s'appuie le plus souvent sur une mise en réseau au niveau international.

L'histoire de l'engagement politique des émigrés marocains pour leur pays d'origine est une histoire clandestine. Elle est marquée par la relégation, le silence et l'illégitimité. Leur implication commence avec l'indépendance, voire avant si l'on considère que le projet national a, en partie, été pensé au sein des universités françaises. Dès l'origine, pour l'État marocain, cette citoyenneté extraterritoriale est une problématique qu'il faut gérer. D'un côté, il s'agit d'assurer la pérennité d'un lien pour une nation qui se pense en termes de liens du sang. D'un autre côté, l'État a toujours cherché à limiter les effets subversifs d'une citoyenneté forgée au contact de l'extérieur, d'autant plus que les réfugiés politiques de l'opposition de gauche constituent les chefs de file du militantisme dans l'immigration.

par **Thomas Lacroix**,
docteur en géographie,
Centre Jacques-Berque,
Rabat

Ce qui est vrai au niveau national l'est aussi au niveau local. Au sein des villages d'origine, l'expression politique des migrants est placée sous la contrainte communautaire. Tout le problème pour les notables locaux est d'empêcher que ce capital économique apporté par les immigrés ne soit converti en capital politique.

La présence des Marocains résidant à l'étranger (RME - Ressortissants marocains de l'étranger) sur la scène politique au Maroc est le produit d'une histoire de ruses, de fuites et de contournements. La tension inhérente à la relation entre le Maroc et ses ressortissants a alimenté une mutation permanente de la citoyenneté migratoire. Nous nous proposons ici d'examiner l'évolution des pratiques citoyennes des Marocains de l'étranger depuis les années soixante. Elle est marquée par l'expérience des engagements associatif et syndical au sein de la société d'accueil, mais également par un changement des échelles d'action : du politique vers l'infrapolitique, du national vers le translocal. En effet, si les émigrés interviennent de plus en plus sur la scène locale marocaine, cette implication s'appuie le plus souvent sur une mise en réseau au niveau international.

L'émigration marocaine connaît, après l'indépendance, une brusque accélération. Il s'agit pour les entreprises françaises de compenser la diminution des flux de main-d'œuvre en provenance de l'Algérie. C'est une immigration essentiellement masculine, peu qualifiée, employée par l'industrie et les mines de charbon. Les principales régions de départ sont alors des zones rurales à dominante berbère : le Sous, l'Anti-Atlas, puis le Rif après 1963, date de la signature des accords de main-d'œuvre avec la France. La pratique citoyenne de ces primo-migrants est principalement de l'ordre de l'allégeance. Les émigrés constituent une menace pour les notables lorsque l'économie est dépendante de l'apport des migrants. L'absence bloque de fait l'insertion des émigrés dans le champ politique villageois. De surcroît, une disqualification culturelle vient renforcer la disqualification politique. L'émigré qui revient au village porte les stigmates de l'immigré, les signes de son immersion dans la société occidentale. Ces stigmates de l'ailleurs effraient les uns, fascinent les autres. Ils sont perçus comme une corruption qui délégitime le migrant.

Hassan II fait éclater l'unité nationale marocaine

Les principaux acteurs issus de l'immigration du champ politique marocain sont donc les réfugiés de la gauche qui ont fui la répression. L'histoire des premières années de militantisme marocain en France est étroitement liée à la construction de la scène politique de l'État nouvellement indépendant. En 1961, Hassan II accède au pouvoir. Il dote le pays d'une nouvelle constitution qui fait du Roi l'autorité suprême. La polémique soulevée par cette Constitution va mettre fin à l'unité nationale qui prévalait depuis la lutte pour l'indépendance. Les partisans de gauche, hostiles à cette Constitution, se regroupent au sein de l'UNFP (Union nationale des forces populaires), dirigé par Mehdi Ben Barka. Celui-ci est forcé de se réfugier en France lors des premières élections législatives, en 1962. C'est au cours de son exil qu'il va rassembler les divers courants de sympathisants au sein de l'Association des Marocains de France⁽¹⁾ (AMF). Elle regroupe essentiellement des socialistes de l'UNFP, des communistes et les étudiants de l'Unem (Union des étudiants marocains). Les buts de l'association sont alors strictement orientés vers le pays d'origine. Il s'agit de soutenir la démocratisation du régime et l'instauration d'une république. L'association est en lien au Maroc avec les principales structures nationales : l'UNFP et les centrales syndicales. L'action des militants consiste essentiellement à dénoncer les exactions du régime, fournir un relais des partis au sein de l'immigration et accueillir les réfugiés. L'échelon national est celui qui est privilégié par les militants. Leurs actions sont principalement orientées vers le soutien des structures partisans de la gauche marocaine. Le siège de l'association est situé rue Serpente, dans le Quartier latin.

1) Zakia Daoud,
*De l'immigration
à la citoyenneté. Itinéraire
d'une association
maghrébine en France :
L'ATMF, 1960-2003.*
Mémoire de la Méditerranée,
Houilles, 2002, 238 p.

Or, très vite, le mouvement va évoluer sous la pression de deux facteurs : l'émergence de la problématique migratoire dans les préoccupations des militants et l'évolution de la scène politique marocaine. La répression politique des années de plomb va conduire une partie des partisans à radicaliser leur action (en 1977, trente-neuf réfugiés sont condamnés par contumace), conduisant l'UNFP à se scinder sur son aile gauche. Apparaissent conjointement Il al Amam à la suite d'Abraham Serfaty, et le Mouvement du 23 mars, ainsi nommé en référence à la manifestation populaire sévèrement réprimée du 23 mars 1965. Ces dissensions ont eu des répercussions directes en France, au sein de l'AMF. Le mouvement d'Abraham Serfaty est bien représenté parmi les étudiants de l'Unem⁽²⁾. Ces dissensions sont alimentées par l'arrivée de nouveaux réfugiés au cours de la période.

Mai 1968 : un moment de partage entre travailleurs français et étrangers

Au cours de la même période, les conflits sociaux en France vont rapprocher les militants marocains de la question ouvrière. Avec les événements de Mai 1968, les militants peuvent de moins en moins ignorer la situation des ouvriers marocains. Les travailleurs immigrés prennent une part active aux manifestations. Il se produit alors un rapprochement entre ces ouvriers et les structures syndicales du pays. Comme le souligne Albano Cordeiro⁽³⁾, *“Mai 1968 est aussi pour beaucoup de travailleurs étrangers un moment de partage et de solidarité avec d'autres travailleurs, français et d'autres nationalités, lors des grèves de mai-juin. La participation des ouvriers est forte dans les usines phares des grèves. Rappelons les ouvriers maghrébins à Billancourt, les Espagnols chez Citroën. Cette expérience peut expliquer en partie l'essor que connaissent les luttes de ces travailleurs pour leurs droits, la décennie suivante.”* En dépit de ce rapprochement, il n'y a pas de consensus à propos du soutien des mouvements ouvriers. En effet, l'aile radicale se positionne en faveur du soutien aux travailleurs immigrés et de la participation aux luttes sociales en France. Pour les militants modérés de l'AMF, au contraire, le Maroc demeure le point focal prioritaire, le lieu exclusif de l'action. L'exil est vécu comme une trahison. Les réfugiés politiques de cette époque nourrissent leur propre mythe du retour, érigé en aboutissement d'un engagement. La réorientation du militantisme vers le terrain européen est considérée par la tendance modérée comme une seconde trahison, une défaite contre le régime. Les militants d'extrême gauche organisent très vite diverses

C'est au cours de la décennie quatre-vingt-dix que les deux mythes du retour, celui de l'immigré et celui du militant, vont se rencontrer.

2)-Boussetta, H. *Immigration, post immigration politics and the political mobilization of ethnic minorities. A comparative case-study of Moroccans in four european cities.* Université catholique de Bruxelles, Bruxelles, 2001, thèse de doctorat en sciences politiques.

3)- Cordeiro, A. *Histoire des luttes de l'immigration, États généraux de l'immigration et des quartiers,* Strasbourg, 2001. www.atmf.org/egi/histoiredesluttes.htm

4)- Association
des Travailleurs maghrébins
de France.

actions en faveur des ouvriers, comme l'organisation de cours du soir ou le soutien aux grévistes. Ce rapprochement entre militants politiques et ouvriers va se poursuivre tout au long de la décennie soixante-dix à travers les grèves de foyer et les luttes syndicales (Chausson en 1971 et 1975, Pennaroya en 1972, etc.). Cela va se traduire par l'entrée de travailleurs immigrés au sein de l'AMF. Ces nouveaux membres présentent un profil totalement différent. Ils n'ont pas de passé partisan au Maroc et leur apprentissage du militantisme s'est fait au sein des usines, le plus souvent au contact de syndicats comme la CGT ou la CFDT. *"J'étais pas militant du tout avant d'arriver en France, je connaissais absolument rien. C'est grâce à la cause syndicale que je me suis fait régulariser en 75. C'est pas grâce à l'ATMF⁽⁴⁾ et aux syndicats marocains. C'est grâce à la CGT. C'est par l'intermédiaire de la lutte syndicale que j'ai rencontré l'ATMF. Je pense que si on pose la question à chacun, il a connu les syndicats avant de connaître l'ATMF. [...] Après, c'est en fonction des professions. Il y a des militants de l'ATMF qui ont connu l'ATMF presque en même temps et, parce qu'ils ont été encouragés par l'ATMF, ils ont pris des responsabilités syndicales."* Ce témoignage, nous l'avons recueilli auprès de l'actuel président de l'Association des travailleurs maghrébins de France. La présence des ouvriers va renforcer le poids relatif de l'aile gauche de l'AMF.

1975, la rupture entre radicaux et modérés

5)- Leveau R.,
Le sabre et le turban.
François Bourin,
Paris, 1993, 272 p.

C'est un événement de politique intérieure du Maroc qui va précipiter la rupture entre les radicaux et les modérés. Afin de pallier le déficit de légitimité qui le menace, Hassan II suscite un élan nationaliste autour de sa personne lors de l'annexion du Sahara occidental⁽⁵⁾, en 1975. La Marche verte divise durablement la gauche entre pro et anti-annexion, et marque le début de l'intégration des opposants dans le système politique. L'UNFP est dissoute puis recréée sous le nom d'USFP (Union socialiste des forces populaires). Les militants d'Il al Amam se démarquent en condamnant l'opération du Sahara occidental, mais ils restent isolés dans leur contestation de sa réunification. En France, cet événement va être le déclencheur de la scission entre les différentes composantes de l'AMF. Les 8^e et 9^e congrès de l'AMF, au milieu des années soixante-dix, vont marquer un tournant au sein de l'association. Les modalités d'action et le soutien de la Marche verte sont au cœur des débats. L'aile gauche, disloquée par la violence répressive au Maroc, revendique un abandon des luttes partisans au profit d'un travail de terrain, notamment au sein de l'immigration en France. Ce groupe va se rassembler au sein de la "coordination de sections". Cette coordination regroupe les antennes décentralisées les plus "ouvrières" de l'AMF, contrôlées par Il al Amam : Gennevilliers, Dijon, Argenteuil,

Boulogne-Billancourt, les Muraux, Mantes-la-Jolie et les délégations des foyers Sonacotra. Dès son origine, la coordination marque sa différence par rapport à l'AMF : indépendance vis-à-vis des partis marocains, implication sur le terrain parmi l'immigration ouvrière. Elle noue des relations avec divers partenaires associatifs et syndicaux en France (CGT, CFDT, FO) et au Maroc (CDT, OMDH). À l'inverse, les partisans modérés s'effacent de la scène publique. Au Maroc, la décennie quatre-vingt est celle de la mise au pas de la gauche marocaine. La stratégie chérifienne oscille entre le bâton répressif et la carotte de l'amnistie. C'est avec l'amnistie de 1981 qu'une grande partie des cadres retourne au Maroc et intègre divers partis de gauche, contribuant ainsi à renverser le rapport de force en faveur des radicaux. En 1981, en France, la loi sur les associations de 1901 est ouverte aux étrangers. Les membres de la coordination utilisent cette possibilité pour entériner la scission avec l'AMF. En 1982, ils créent l'Association des travailleurs marocains de France (ATMF). Il semble que les immigrés aient pesé lourdement pour que cette création soit effective. Dans la même interview, le président de l'ATMF déclarait : *“Je crois que ce qui a servi un petit peu de détonateur à la création de l'ATMF, c'est l'arrivée ici en France de militants comme moi et comme d'autres copains [...] Donc, on a poussé à la création de l'ATMF. Les militants de l'immigration ont poussé les militants politiques à créer l'ATMF. Les anciens militants politiques, pour des raisons X ou Y, ne voulaient pas couper le mouvement en deux.”*

Optimiser l'apport économique des migrants

L'évolution de ce mouvement d'opposition de gauche en Europe est donc moins le fait de la politique migratoire marocaine que de la politique intérieure. Celle-là prend forme dans les années soixante-dix. La préoccupation de l'État marocain pour ses ressortissants se résume à une question : comment optimiser l'apport économique des migrants (les transferts, l'une des principales ressources de devises du pays, représentent un facteur de pacification des rapports sociaux indéniabable) tout en prévenant les effets d'une subversion politique ? Sur le plan politique, Hassan II se prononce contre l'assimilation des Marocains dans la société d'accueil. En France, l'État cherche à encadrer les populations immigrées par le biais des “amicales”, ces associations pilotées par les consulats cherchant à regrouper les différents profils de migrants (ouvriers, commençants...). La première fut créée en 1974. Il s'agit d'associations étroitement liées au réseau consulaire, censées regrouper les migrants. Leur mission est à la fois d'entretenir le lien entre les migrants et le Maroc, et de contrôler les trajectoires politiques. La confrontation entre les “amicalistes” et la mouvance gauchiste se fait principalement au sein des grandes entreprises dans

un climat de luttes sociales. Les tentatives de mise au pas du Maroc à travers le réseau des amicales se soldent par un échec. En complément de cet encadrement associatif, l'État instaure des canaux de rapatriement de l'épargne des émigrés par le biais de la Banque Populaire. Les premiers guichets sont ouverts en France en 1971. Cette politique rencontre les intérêts français. Après 1974, l'immigration est suspendue et, en 1977, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, les premiers dispositifs de retour sont mis en œuvre. Le Maroc et la France s'entendent sur une politique de conservation du lien entre les émigrés et leur "mère patrie". L'un pour que le niveau de remises et le contrôle politique puissent continuer à s'exercer, l'autre dans la perspective d'un retour induit par la fin du plein emploi. Dans les années quatre-vingt, le Maroc envoie des enseignants d'arabe dans les écoles françaises pour entretenir la proximité entre les jeunes issus de l'immigration marocaine et la société d'origine. La collaboration est également policière et se fait aux dépens des militants et ouvriers grévistes. Depuis la fin des années soixante, l'agitation sociale reste importante, alimentée par l'augmentation du chômage et les premiers effets de la crise économique. Les travailleurs étrangers sont très actifs dans les mouvements sociaux. Les grèves de foyers sensibilisent l'opinion publique sur les conditions de vie des ouvriers immigrés.

La première période de l'engagement politique des Marocains de l'étranger est donc étroitement liée avec le paysage politique dans le pays d'origine. Il s'agit principalement d'un engagement partisan, orienté vers le soutien à la gauche marocaine. La seconde période, celle de la décennie quatre-vingt, va se caractériser par un décrochage des espaces politiques.

Un important développement des réseaux

Au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, le mouvement des réfugiés touche l'ensemble des pays d'immigration marocaine en Europe. Les réseaux se développent en Europe avec la création d'associations aux Pays-Bas (KMAN), en Espagne (Aime, puis Atime), en Allemagne (MAV) et en Belgique (Emin). Les deux lignes de fracture (radicaux/modérés d'une part, opposants/loyalistes d'autre part) polarisent le paysage politique des Marocains en Europe. La mise en réseau des activités militantes permet d'exploiter de nouveaux champs d'implication au niveau européen. Les relations prennent corps lors des grands "moussems", des manifestations socioculturelles qui rassemblent jusqu'à plusieurs milliers de personnes. Le premier est organisé à Argenteuil en 1980. Le second, à Bruxelles en 1981, est l'occasion de la signature de la charte du Cadime (Coordination des associations démocratiques immigrées en Europe). Les associations affiliées à la mouvance modérée fondent le Cedame (Coordination européenne des

associations de Marocains à l'étranger). L'inscription européenne va se poursuivre au cours de la décennie quatre-vingt, notamment avec la création de la CAIF (Coordination des associations d'immigrés de France) qui va contribuer à la création de la CAIE (Coordination des associations d'immigrés en Europe). Cette structuration fait que les Marocains ont été l'un des groupes les plus actifs au sein du Forum des Migrants. Ce Forum fut un organe consultatif de la Commission européenne créée en 1991, il a notamment été actif dans le cadre de la politique de lutte contre les discriminations⁽⁶⁾. Le Forum a été présidé par Saïd Charchira, militant marocain issu de la société civile allemande. L'expérience du Forum s'est arrêtée en 1999, en raison d'une crise financière, qui recouvrait des dissensions internes entre associations, notamment entre radicaux et modérés marocains, puisque l'ATMF est à l'origine de la polémique sur les travers financiers du Forum.

Mais l'engagement européen reste secondaire par rapport aux actions entreprises à l'échelle locale. En France, au cours de la première moitié des années quatre-vingt, l'activité de l'ATMF est cadencée par les conflits sociaux. L'autonomie revendiquée de l'ATMF et des autres associations de radicaux à l'égard des grandes formations marocaines rend ce mouvement beaucoup moins sensible aux pressions de la vie politique marocaine. Les moments forts de la

vie associative sont d'abord les grands rassemblements de militants, lors des Assemblées générales. L'autre versant est celui de l'activisme au sein des manifestations et grèves. La première moitié des années soixante-dix a été le théâtre d'une longue série de conflits sociaux, générés par la restructuration des grandes industries (en particulier l'automobile et l'industrie minière) frappées par la crise. La radio G, radio associative de Gennevilliers liée à l'association, est emblématique de cette période⁽⁷⁾. La radio est alors devenue une tribune pour les grévistes. L'association fut particulièrement impliquée dans les conflits de Citroën-Aulnay et Talbot-Poissy en 1982. À cette époque, l'ATMF prend position en faveur d'un enracinement dans la société française, tout en étant contre l'assimilation. Autour de ses revendications en faveur du droit de vote, contre les aides aux retours et les expulsions, pour l'égalité des droits, la double nationalité, se dessine une conception d'une immigration ancrée en France tout en conservant sa spécificité. Le Maroc reste au second plan des préoccupations de l'association.

6)- Danese G., *Des citoyens "non-nationaux" pour des espaces démultipliés. Organisation collective, interaction sociale et participation politique des immigrés en Espagne et en Italie*. Paris, 2000, I.E.P., Th. doct. : Science politique, p.416.



**L'association
Anoundaoud Latrane.**

7)- Un petit ouvrage de l'ATMF, *Ils ont écrit dignité*, décrit l'atmosphère de lutte de l'époque. ATMF, 1984.

Le fossé se creuse entre l'ATMF et le mouvement beur

En 1984, une fenêtre temporaire s'est ouverte pour l'expression politique des émigrés. Le gouvernement marocain organise les premières élections pour élire des représentants des ressortissants marocains à l'étranger à la chambre basse du parlement (chambre des représentants) de Rabat. Six postes sont pourvus : deux pour la France, un pour l'Europe du Nord et de l'Est, un pour l'Europe du Sud, un pour le monde arabe et un pour

le reste du monde. Les amicales ont joué un rôle important dans la mobilisation et l'orientation des électeurs. Il faut souligner que l'élu de la région parisienne fut Akka Ghazi, syndicaliste CGT qui a été l'un des leaders marocains pendant les grèves de l'automobile du début des années quatre-vingt. Akka Ghazi illustre la capacité du Makhzen⁸⁾ à intégrer ses opposants pour

désamorcer l'opposition. Ces élections ne furent donc pas un geste d'ouverture du champ politique, mais un moyen de négocier ses limites.

Au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt, l'atmosphère change du tout au tout. À cette période d'activisme festif succède une période de réorientation vers des problématiques plus locales et moins politisées. L'arrivée de la droite au gouvernement confirme le virage libéral entamé par Laurent Fabius. Cette période est marquée par la fin des conflits sociaux et un traitement plus dur de l'immigration. Charles Pasqua tient le ministère de l'Intérieur. Celui-ci fait fermer la radio G. L'ATMF recentre ses activités dans "l'infrapolitique" : soutien scolaire, prévention, cours particuliers pour adultes, permanence sociale pour la défense des droits, activités sportives et culturelles. Elle est également présente sur le terrain de la lutte pour les sans-papiers, le droit de vote pour les étrangers, l'amélioration des conditions de vie dans les foyers. Les sections s'en trouvent dynamisées. L'ATMF rencontre de nouvelles facettes de la vie des immigrés en France et ouvre de nouveaux champs de revendications. Cependant, l'association ne rejoint pas le "mouvement beur". Ses préoccupations restent aux portes de la seconde génération. On peut lire dans cette absence d'implication un fossé qui sépare les deux formes de militantisme. L'un reste attaché à une vision enracinée dans la migration. Ses terrains de lutte sont ici et là-bas⁹⁾. L'autre est le produit d'une autre histoire, celle d'une génération qui veut assumer l'héritage culturel des parents, mais pas la condition d'immigré. Le mythe du retour dans sa forme politique sépare les deux engagements.

Au cours de la décennie quatre-vingt, les militants s'investissent sur de nouveaux terrains de lutte, dans la société d'accueil. Contrairement à ce qui s'est passé durant la période précédente, les organisations

C'est au cours de la décennie
quatre-vingt-dix que les deux mythes
du retour, celui de l'immigré

et celui du militant, vont se rencontrer.

8)- Le Makhzen est un mode de gouvernance hérité de la monarchie chérifienne précoloniale. C'est aujourd'hui le nom donné aux réseaux institutionnels et informels de contrôle de la population du Palais et du ministère de l'Intérieur au Maroc.

9)- Les titres des feuilles d'information publiées par l'ATMF, *Zmigri* (déformation du terme "immigrés") et *Trait d'union* (sous-entendu entre les membres mais aussi entre ici et là-bas) sont significatifs de cette expression d'une certaine "immigréité".

connaissent une vie détachée des soubresauts de la vie politique marocaine. À l'inverse, on observe une volonté de s'inscrire dans la société civile européenne. La décennie suivante est celle du retour dans le champ politique du pays d'origine.

L'extension du domaine de la lutte

C'est par le biais de la condition ouvrière que les militants politiques se sont intéressés à la question de l'immigration. Entre 1984 et 1990, l'ATMF se penche sur les autres dimensions de la vie sociale des immigrés, dans ses aspects légaux ou familiaux. En France, les activités de l'association ne se confinent plus aux limites de la communauté marocaine, mais embrassent l'ensemble des populations d'origine maghrébine. De plus en plus d'Algériens intègrent ses rangs. L'un d'eux, Nordine Mahloun sera président de l'ATMF entre 2000 et 2002. Il semble que c'est avant tout pour répondre aux besoins de leurs usagers que s'est opéré ce glissement, et non en raison d'une politique délibérée. Aujourd'hui, cette évolution s'est traduite officiellement : l'ATMF a été rebaptisée "Association des travailleurs maghrébins de France" en 2000.

C'est au cours de la décennie quatre-vingt-dix que les deux mythes du retour, celui de l'immigré et celui du militant, vont se rencontrer. De la dialectique de cette rencontre est né un engagement pour le développement local⁽¹⁰⁾. Les investissements collectifs pour le village d'origine sont une pratique ancienne au sein de l'immigration. Les zones d'émigration ouvrière au Maroc sont des zones rurales à dominante berbère. La prise en charge de l'équipement collectif des villages est réglée selon la coutume par la population elle-même. Les émigrés qui quittent le village ont continué à remplir leur charge. L'envoi d'argent pour restaurer l'équipement collectif (le creusement d'un puit ou la construction d'une mosquée...), s'est peu à peu transformé en véritables opérations de développement dans les années quatre-vingt-dix (électrification, adduction d'eau potable dans les maisons, centres de santé...). Cette évolution s'est faite à la faveur d'une pluralité de facteurs. Le passage au développement est d'abord sollicité par la population locale elle-même. L'échec de la décentralisation au Maroc est une des premières causes. La création de nouvelles entités communales sans réels moyens financiers pour prendre en charge l'aménagement du territoire a laissé le champ libre à des structures communautaires villageoises animées par des notables locaux. Des associations villageoises de développement se sont multipliées, de plus en plus encouragées par les autorités publiques elles-mêmes. Mais cette implication des migrants dans des projets de développement fut aussi suscitée par l'évolution de la population immigrée elle-même. L'histoire de l'immigration s'est faite au fil de la diversification des profils d'immigrés et de l'émergence des nouvelles générations. L'arrivée à l'âge de la retraite des premiers arrivants a rénové le lien avec les régions d'origine.

10)- Lacroix Thomas, *Les réseaux marocains du développement* (titre provisoire), Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris, à paraître.

Dans le même temps, les processus d'intégration ont permis l'émergence d'acteurs plus instruits, plus en phase avec le contexte institutionnel de la société d'accueil, capables de négocier des subventions auprès de bailleurs nationaux ou internationaux. La diversification et la complémentarité des profils d'acteurs ont permis l'émergence de collectifs capables de penser ici le développement de là-bas.

La création des Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration

Les initiatives dispersées à partir de la fin des années quatre-vingt ont trouvé des structures d'encadrement grâce à la création d'ONG dirigées par des leaders issus de l'immigration. La première de ces ONG est Migrations et Développement, créée en 1986 par un groupe d'ouvriers de Pêcheiney et animée par un ancien militant syndicaliste marocain de la CFDT. Les acteurs de la gauche marocaine en Europe se sont raccrochés à cette dynamique au cours des années quatre-vingt-dix. Une dizaine d'Osim (Organisation de solidarité internationale de migrants)⁽¹¹⁾ émanent des associations réparties en Europe. La première, Emcemo, fut créée en 1996 par un ancien de la KMAN à Amsterdam. Trois ans plus tard, des membres de l'ATMF créent Immigration, Développement, Démocratie (*voir encadré*) à Paris. D'autres structures apparaissent en Espagne et en Belgique. Il faut également signaler que ce détour par le développement s'accompagne d'un effacement relatif de l'ancienne confrontation entre radicaux et modérés : certaines Osim intègrent indifféremment des militants des deux bords. Par l'intermédiaire d'ONG européennes, ces organisations se sont insérées dans le tissu de la coopération internationale. Elles constituent aujourd'hui un réseau à dimension européenne (le Réseau Euroméditerranéen Migration et Développement), créé à Stuttgart en 1999 lors du forum civil euroméditerranéen.

Les réseaux marocains du développement se structurent donc sur deux niveaux avec, en haut, un réseau d'Osim à même d'obtenir des subventions auprès de bailleurs nationaux et internationaux et, en bas, une multitude de collectifs de migrants, porteurs de microprojets de développement pour leur village d'origine. Cet intérêt pour le développement produit donc une mise en réseau à dimension internationale. Mais il sert de plus en plus de porte d'entrée dans le champ politique marocain. C'est le cas pour les militants convertis en professionnels du développement. Les projets de développement sont un moyen pour amorcer le "retour politique" qui a donné sens à l'engagement des réfugiés depuis les années soixante. Autour du développement s'est constitué tout un discours de la promotion de la démocratie locale et de l'émancipation populaire des anciens cadres de pouvoir. Mais c'est aussi le cas pour certains leaders communautaires qui sont parvenus à obtenir un mandat communal. La dynamique de développement local est le support d'une

11)- Le terme d'Osim a été construit à partir du sigle Osi (organisation de solidarité internationale, alternative au sigle trop marqué ONG), afin de désigner ces associations "issues de l'immigration" impliquées dans le développement de leur pays d'origine. Voir à ce sujet Daum Christophe, "Typologie des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration". Paris, *Rapport pour la Commission coopération-codéveloppement/ministère des Affaires étrangères*, 2000, 52 p.

mutation de la scène politique en milieu rural. Derrière l'émergence d'une société civile villageoise se jouent les ruptures et les continuités des anciennes structures notabiliaires. Or, certains migrants s'insèrent dans cette dynamique de changement et s'appuient sur leur implication pour légitimer leur entrée dans le champ politique. La modernité est de moins en moins un stigmate de corruption, mais elle est une aspiration dont ils sont l'avant-garde.

La citoyenneté des migrants, une existence à la fois transnationale et locale

Si le retour au Maroc se fait par le biais du local, c'est aussi parce que les entrées classiques, au niveau national, sont fermées. La suppression des postes de représentants d'émigrés au Parlement de Rabat a fermé la porte à toute possibilité d'expression au niveau parlementaire. L'expérience ne fut pas renouvelée pour la législature de 1992. Plusieurs raisons ont été invoquées par le gouvernement pour justifier cette décision : la fraude et les pressions qui ont entouré le scrutin, les difficultés techniques de l'organisation. Les principales formations politiques n'ont pas protesté, les émigrés ne constituant pas à leurs yeux une force politique suffisante pour peser sur le paysage politique. De surcroît, les élus de la législature de 1984 ont fait preuve d'un manque de discipline partisane : trois sur six ont changé d'étiquette en cours de mandat et un quatrième a quitté son poste pour obtenir celui d'ambassadeur à Belgrade. D'une façon générale, la classe politique et le monde associatif marocain font montre d'un désintérêt complet à l'égard de la citoyenneté des ressortissants marocains à l'étranger. Le poids de quarante ans de mutisme prévaut. Pour les élections législatives de 2002, rien n'a été fait pour permettre aux Marocains de l'étranger de voter. Un recours contre le Premier ministre Abderrahmane Youssoufi a été déposé devant la Cour administrative de Rabat⁽¹²⁾. Ce recours pour dénoncer l'inconstitutionnalité des élections a été déposé par le Conseil de l'union des associations des professions libérales des Marocains de France (22 associations), le collectif des Marocains d'Ile-de-France (126 associations) et l'Association des Sahraouis marocains en France et en Europe. Cette démarche fut précédée d'une série d'articles dans la presse marocaine. Si l'affaire n'a soulevé que peu de remous au sein de la société civile marocaine, il semble pourtant que ce désintérêt et les réticences des partis politiques ne soient pas les seuls motifs de la suppression des circonscriptions de l'étranger. En

Le fait marquant de ces dernières années est l'émergence d'une élite transnationale animée par des médecins, étudiants, enseignants ou commerçants.

12)- Belguendouz A., *Les Marocains à l'étranger, citoyens et partenaires*, Boukili, Kenitra, 1999. Et "Quelles représentations institutionnelles au Maroc des Marocains résidant à l'étranger ?", in *Migration et citoyenneté*, actes du colloque international, Amerm, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat, 2004.

effet, les élus issus de l'expérience de 1984 ont fait montre d'une très faible discipline de parti. Deux représentants ont changé de parti en cours de mandat et un troisième a démissionné pour des raisons professionnelles et n'a pas été remplacé. Il semble donc que la motivation des partis marocains soit proportionnelle à leur capacité de contrôle des élus en poste à l'étranger.

Pour autant, en dépit de la crise institutionnelle actuelle, la citoyenneté des Marocains de l'étranger trouve les moyens de s'exprimer tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil. Elle évolue tandis que les réseaux transnationaux se complexifient. La vie des migrants acquiert une cohérence entre les deux rives de la Méditerranée. Le fait marquant de ces dernières années est l'émergence d'une élite transnationale animée par des médecins, étudiants, enseignants ou commerçants. Une multitude de structures constituent un réseau entre le Maroc et l'Europe. Ces associations sont pour la plupart des structures de nature corporatiste, des réseaux professionnels d'entraide et/ou de lobbying. Cette citoyenneté se développe dans un champ à la fois transnational et local, à défaut de pouvoir accéder au niveau national, l'accès de celui-ci restant sous le contrôle de Rabat.

Immigration Développement Démocratie (IDD)

Qui sommes-nous ?

Immigration Développement Démocratie est un réseau d'associations issues de l'immigration. Sa création répond à une profonde évolution de l'immigration marocaine en France et en Europe. Sur la base de réseaux informels, ces associations et ces acteurs de la solidarité internationale se sont organisés pour coordonner leurs actions et dynamiser le développement solidaire avec le Sud de la Méditerranée.

Nous considérons qu'il ne peut y avoir de développement sans démocratie réelle avec la participation et le contrôle actif des populations concernées.

IDD s'inscrit ainsi dans une dynamique de renforcement de la société civile d'ici et de là-bas pour un développement juste et solidaire et se veut une plateforme de réflexion, d'information, de formation et de rencontre entre des partenaires français et immigrés sur les questions de développement culturel, de la santé, de l'hydraulique.

Nos objectifs

Animer et alimenter un réseau d'acteurs du développement solidaire par des outils de communication, d'éducation au développement, de formation, de valorisation des actions menées par les membres du réseau. Contribuer à la concertation et à l'échange et travailler en synergie avec les différents acteurs du développement au Nord comme au Sud (Osi, Osim, institutions gouvernementales ou locales). Encourager la réalisation de projets de développement durable, juste et équitable pour construire un nouveau monde possible.

Le “lobby migratoire”

L'enjeu de la nouvelle politique migratoire est justement le contrôle de cette nouvelle élite. Le système des amicales a fait long feu. La concurrence entre les amicales et les associations de réfugiés a eu pour effet de considérablement politiser l'image des premières, donc de les étiqueter en tant qu'organisations consulaires et, en conséquence, à provoquer une perte d'influence auprès des ressortissants. À la fin des années quatre-vingt, les amicales périclitent et le Makhzen investit de nouvelles organisations “infrapolitiques”, que ce soit des associations culturelles ou religieuses et des mosquées. Ce redéploiement vise moins les réseaux de la gauche que les réseaux islamistes. Les opposants changent, mais les méthodes restent identiques, entre encadrement et répression. Cette fin des amicales soulève un paradoxe. Ce dispositif fut mis en place dans les années soixante-dix pour encadrer les populations émigrées et, au-delà, étouffer l'influence des réfugiés. Or, c'est la sensibilité des organisations de réfugiés aux évolutions de la vie politique dans le pays d'origine qui fut le facteur d'éclatement du mouvement. En fin de compte, il s'est avéré que la meilleure politique migratoire du Maroc fut sa politique intérieure.

Nos domaines activités

Le développement culturel

Durant ses 4 premières années d'existence, IDD s'est beaucoup consacré au développement culturel en appuyant la mise en place de bibliothèques rurales et, actuellement en affirmant le besoin des villages en la matière pour promouvoir le droit à l'éducation au Maroc, et plus largement au Maghreb. Cet objectif a donné lieu à un forum qui s'est tenu au Maroc, en 2004.

La santé

Ce domaine d'action a jusqu'à maintenant été abordé sous l'angle de la réflexion (*Cahiers d'IDD* n° 2). Il a vocation à se développer notamment par la formation des animateurs des bibliothèques rurales qui souhaitent développer une activité dans ce sens.

L'hydraulique

Outils de communication

Le bulletin *IDD Infos* : bulletin trimestriel d'information sur les activités du réseau IDD, des partenaires et de la solidarité internationale.

Le site Internet : www.idd-reseau.org

Publications

Les *Cahiers d'IDD* sont parus :

- Le développement culturel Nord-Sud : Quelles solidarités ? - Santé :
- Quelles actions ici et là-bas ? - Méthodologie du projet des bibliothèques rurales. Bibliothèques villageoises au Maroc : des espaces de développement culturel - Forum du développement solidaire – Maroc : Le 16 novembre 2003.

La nouvelle autonomie transnationale des associations marocaines et leur intégration dans la société civile européenne ont modifié les capacités d'action de l'État. Les réseaux restent supérieurs aux structures. Le Makhzen n'a pourtant pas perdu de sa pertinence dans un contexte mondialisé. Aujourd'hui, le gouvernement cherche à formaliser et instrumentaliser un lobby migratoire afin de défendre les causes nationales auprès des États européens. Le secrétariat d'État chargé des relations avec les Marocains de l'étranger cherche en effet à mettre en place une plateforme de représentation de la société civile marocaine dans le monde. C'est donc à la fois sur les plans transnational et local que s'épanouit la citoyenneté des Marocains de l'étranger. Les organisations officielles sont encore très peu présentes sur cet entre-deux méditerranéen, mais cette échelle pourrait devenir le nouveau terrain de lutte d'influence entre les composantes de la société civile des migrants marocains.

Le versant marocain de l'activité citoyenne des Marocains de l'étranger ne peut se comprendre sans connaître le versant européen de leurs engagements, et inversement. L'entrée dans le champ politique du pays d'origine a longtemps été contrôlée par le régime au niveau national et le poids des structures notabiliaires au niveau local. L'expérience d'une représentation nationale des émigrés, dans les années quatre-vingt, fut de courte durée et l'on observe aujourd'hui un recul des droits des émigrés en matière de droit de vote. Le développement a fourni une porte d'entrée à l'échelle villageoise. L'apparition d'élus issus de l'immigration est symptomatique d'un changement des structures sociopolitiques locales. Les cas d'acteurs du développement ayant franchi le pas du politique avec succès sont encore peu nombreux : nous n'en avons dénombré qu'une dizaine à l'échelle du Maroc (en l'absence d'une étude approfondie). Mais ils inaugurent une ouverture du champ politique qui pourrait bénéficier à d'autres catégories de migrants comme les commerçants, voire les enfants d'immigrés soucieux de valoriser dans le pays d'origine leur capital culturel et social. Une étude devrait permettre de connaître le profil de ces nouveaux élus et les voies d'accès dans le champ politique.

L'émigré-immigré a toujours été soumis à une injonction sociospatiale, le devoir de choisir entre ici et là-bas. Or, ces migrants développent aujourd'hui une citoyenneté novatrice, qui s'exprime sur le plan local en s'appuyant sur des ressources transnationales. À l'implication dans le développement des villages d'origine font écho les revendications du droit de vote aux élections municipales dans les sociétés d'accueil. Entre le droit du sol et le droit du sang, ils proposent un droit de domiciliation qui s'exprime ici, là-bas et maintenant. ◀



► Dossier *Marocains de France et d'Europe*, n°1242, mars-avril 2003

► Dossier *Vie associative, action citoyenne*, n°1229, janvier-février 2001